

ECHOS

DU PAYS

PRIX : 250 F CFA

Début de la saison
pluvieuse au Togo :

**Les risques
d'inondation
sont-ils ^{p.6}
enrayés ?**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 377 du 30 Avril 2020

TOGO : 60 ANS D'INDEPENDANCE (1960-2020) :

**De la lutte à l'indépendance avec
un parcours émaillé de défis ^{p.p.5&6}**

Incidents graves et malheureux lors du couvre-feu :

**Le gouvernement change le
commandement et
annonce l'ouverture
d'une enquête ^{p.3}**



Colonel AMANA Kodjo, nouveau patron de la FOSAP

Au regard des derniers événements malheureux courant la période du couvre-feu, le Gouvernement a sorti un communiqué en date du lundi 27 avril 2020 pour se prononcer publiquement sur le sujet. Dans ce communiqué, les plus hautes autorités du pays se sentent préoccupées par certaines bavures signalées ces derniers temps et qui tendent à ternir l'image des corps habillés...

**La justice togolaise met fin aux contestations
des résultats de la présidentielle
par la dynamique Mgr Kpodzro ^{p.p.3&6}**

Agriculture au Togo :

**Des stratégies ^{p.7}
pour consolider la
sécurité alimentaire**

Braquage mortel à Baguida Agodeke :

**Le transitaire Etsri
froidement abattu
devant sa famille ^{p.7}**

La pandémie du covid-19 donne un caractère particulier au jeûne du mois de Ramadan

Les musulmans du monde entier sont en jeûne du mois de Ramadan depuis une semaine. Au Togo le 4^{ème} pilier de l'Islam a commencé depuis le vendredi 24 avril dernier. Le rite cette année se déroule dans un contexte de crise sanitaire au coronavirus. Les fidèles d'Allah ne doivent pas avoir le comportement habituel en matière de prière. Les prières subrogatoires qui se faisaient d'habitude en groupe dans les mosquées ne seront plus possibles cette année. Chaque musulman va prier chez lui, ce sera des prières individuelles ou avec très peu de personnes en respectant les mesures barrières édictées par le gouvernement. Les mosquées étant fermées jusqu'à nouvel ordre il n'est pas possible que la prière de rupture de jeûne se déroule dans ces lieux saints. Même au cours de la prière en nombre restreint, la distanciation sociale d'un mètre doit être respectée à la lettre. Ce sont des meures dures en matière de foi mais la lutte contre la pandémie oblige. C'est vrai que le mois de Ramadan est très important dans la vie de tout musulman mais les moments exigent cette situation. Même la mosquée du



Prophète Mahomed à Médine en Arabie Saoudite est fermée ainsi que celle de la Mecque, lieu sacré où se trouve la Kaaba. Cela témoigne de l'ampleur de la pandémie. Certains fidèles ont recours à l'internet pour communier avec leurs disciples depuis le début de l'interdiction de rassemblements. Les associations et les bonnes volontés qui ont l'habitude d'organiser en période de ramadan des distributions de kits alimentaires à l'heure de l'iftar ne pourront plus le faire, vu qu'il n'y a plus de prière dans les mosquées. Les mesures de restriction comme le contre-feu, l'état d'urgence et le confinement vont empêcher de perpétuer cette tradition de partage cette année. Il revient donc aux leaders religieux de sensibiliser les fidèles pour que les mesures barrières soient bien respectées et éviter la propagation du covid-19 au Togo. Cer-

tains seront tentés de passer outre ces mesures et dans ce cas non seulement ils seront infestés mais vont contaminer leurs proches. Tout comme les chrétiens qui n'ont pas pu célébrer la Pâques les musulmans vont certainement rater cette année la célébration de l'Aid El Fitr, la fête de la fin du jeûne. Les circonstances l'obligent et tout le monde doit s'y plier.

Le mois de Saint de l'Islam est pour le musulman une période de dévotion, de faveur, de charité et de solidarité. Selon les écritures, c'est au cours de ce mois que le prophète Mahomed a reçu la première des révélations qui composent le Coran. Durant cette période, le musulman ne mange pas et ne boit pas de l'aube au crépuscule, du lever au coucher du soleil. La fin de la journée de jeûne est marquée par l'iftar ou rupture du jeûne, un repas copieux qui

varie selon les cultures et les habitudes culinaires. Après le Ramadan c'est le pèlerinage à la Mecque, ce pilier de l'Islam court également un grand risque. Les autorités saoudiennes ont appelé fin mars les musulmans de tous les pays à suspendre pour le moment les préparatifs pour le hajj, le grand pèlerinage, face aux incertitudes liées à la pandémie du nouveau coronavirus. L'Arabie Saoudite n'a pour le moment pas indiqué si elle maintenait ou non le hajj, prévu à partir de fin juillet cette année. Ce pèlerinage, qui a attiré 2,5 millions de fidèles en 2019, est une source de revenus importante pour le royaume mais serait un lieu de contamination privilégié en raison de la présence d'une foule immense dans les sites religieux. La Commission nationale du hajj du Togo (CNH) a emboîté les pas en décidant de suspendre les préparatifs jusqu'à nouvel ordre. Mais cette crise sanitaire n'enlève rien tous les gestes que le musulman doit accomplir concernant les piliers de l'Islam pour être en harmonie avec son Seigneur. Les prières même si elles se font en solo, gardent leur sens et donnent les mêmes grâces comme si elles étaient faites en groupe. Tout dépend de l'intension que chacun a en faisant sa prière, tout est question de foi. Personne ne peut dire parce qu'il y a le covid-19, l'aumône n'est pas possible en cette période de jeûne.

M. Mazé

ECHOS DU PAYS

Siège : Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Rédacteur en chef

David SOKLOU

Equipe de rédaction

Augustin S., David S.,
Roger GBESSIA; Brel M.,
Simeau E., M. Mazé

Imprimerie

La Colombe

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

Tirage

2000 exemplaires

Crise sanitaire :

Dix nouvelles contaminations et un nouveau décès

Le Togo a enregistré hier mercredi 29 avril 2020, une nouvelle vague de contamination de la maladie à coronavirus. En effet, sur 441 personnes dépistées hier matin, dix (10) ont été testées positives, portant désormais à 109, le nombre de cas confirmés dont 38 actifs, 64 guéris et 7 décès malheureusement.

C'est le lieu donc d'attirer l'attention des populations sur la nécessité de respecter scrupuleusement les mesures barrières édictées par le Gouvernement dans le cadre du plan de riposte contre la propagation du Covid-19. Car selon l'OMS et les autorités sanitaires, seule la discipline individuelle et collective pourra nous permettre de vaincre cet «ennemi invisible».

Dix (10) nouveaux patients ont été testés positifs sur les 441 dépistés ce matin. Il s'agit de :

- Un garçon de 12 ans, Togolais résidant à Agoé, qui est un cas suspect
 - Une femme de 25 ans, Togolaise résidant à Agoé, qui est un cas suspect
 - Une femme de 50 ans, Togolaise résidant à Badou, qui est un cas suspect de retour du Ghana
 - Une fille de 17 ans, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Une fille de 19 ans, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Une femme de 21 ans, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Une femme de 23 ans, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Un garçon de 17 ans, Togolaise résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Un homme de 25 ans, Togolais résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Un homme de 35 ans, Togolais résidant à Djarkpanga, qui est un cas suspect
 - Un (01) nouveau patient a recouvré la santé portant à 64 le nombre total de patients guéris de COVID-19
 - Un (01) nouveau décès a été enregistré hier nuit portant à 7 le nombre total de décès dus au COVID-19.
- A ce jour, le Togo a enregistré 109 cas confirmés de contamination à COVID-19 dont 38 actifs, 64 guéris et 7 décès.
- Au total, 6675 tests de dépistage ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national.

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal



l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 27 Avril AU 04 Mai 2020

BEL AIR : Non loin de RAMCO et de l'hôtel Palm Beach	22 21 03 21
3 ^e ARRONDISSEMENT : Bd. du 13 Janvier, près de l'Im. FIATA	22 21 52 27
HANOUCOPE : Ahanoukopé Immeuble Radio Kanal FM.	22 21 01 15
OCAM : Rue de l'ENTENTE	22 21 62 05
BIOVA : Bd. Houphet Boigny	22 34 50 93
EMMANUEL : Face MIVIP Av. Duisburg Kodjoviakopé	22 21 30 98
HÔPITAL : Face Hôpital CHU-Tokoin	22 20 08 08
St KISITO : Bd. de la Kara près du Bar TAMTAM	22 21 99 63
AMITIE : 72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)	22 21 74 47
PROSPERITE : Bd Eyadéma entre AUBA et la DPJ	23 38 84 25
GBEZE : Boulevard Jean Paul II	22 26 32 61
BAH : Face EPP Hedzranawé	22 26 03 20
St PIERRE : Sagboville Hedzranawe. Boulevard Haho	22 26 19 73
PEUPLE : Marché NUKAFU	22 26 84 22
MISERICORDE : BE-KPOTA	23 38 47 62
MAËLYS : Bd Malfakassa - Bè Kpota Face de NETADI	22 27 60 19
ELI-BEREC : Adidogomé, face bureau de Poste	99 91 13 42
LA REFERENCE : Adidogomé Assiyéyé, à côté du bar Madiba	22 25 46 22
BONTE : Wonyomé-Adidogomé, face station Sanol	93 95 80 78
De La VICTOIRE : Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé	70 45 74 92
DU POINT E : Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé	22 51 91 71
CONFIANCE : Face GTA	22 42 43 81
LE GALIEN : Rue Pavée d'Adidoadin	22 51 71 71
DES ROSES : Vakpossito, face entreprise de l'Union	70 42 37 72
VOLONTAS : Avédji, Carrefour «SUN CITY»	70 42 23 60
St MICHEL : Agoè, entre Brasserie BB espace Télécom	22 51 70 22
St ESPRIT : Bretelle Agoè-Kégué, Face au CEG Agoè-Est	70 40 29 06
VITAS : Située à Agoè Assiyéyé du côté ouest	22 25 63 43
NOTRE DAME DE LOURDES : Agoe, carrefour «Deux lions»	22 55 19 64
ABRAHAM : Agoè-Logopé Kossigan	22 50 10 00
MAWUNYO : Agoè-Sogbossito, face de la station OANDO	70 42 34 64
TCHERPSON : Face Terminal du sahel (Togblékopé)	70 42 94 41
SANGUERA : Près du Lycée de Sanguera	70 42 80 80
GANFAT : AGOE DALIKO près du Carf EDEM(CAMP GP)	22 55 08 15
BAGUIDA : Face CMS de Baguida	70 42 47 77
La FLAMME D'AMOUR : Sise à Agodeke route d'Aného	70 45 70 14

60^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo :

Une fête célébrée dans la sobriété

Le Togo a célébré le 60^{ème} anniversaire de sa souveraineté internationale dans la sobriété totale. La célébration s'est limitée à une prise d'armes dans l'enceinte de la présidence. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé était face à une garde d'honneur dont les membres étaient tous en masques. Déjà dimanche soir, le président de la République a procédé à la ramification de la flamme de l'indépendance. Aucun rassemblement au cours de cette cérémonie limitée seulement aux membres du gouvernement et des présidents des institutions de la République. Le traditionnel défilé militaire et civil qui rassemble d'habitude des milliers de personnes à la place des fêtes n'a pas eu lieu cette année. Quelques drapeaux fixés sur les arbres et les poteaux électriques sur certains grands axes dans la capitale ont attiré l'attention des Togolais sur cet important événement passé presque inaperçu. Les Togolais auraient bien voulu célébrer ce 60^{ème} anniversaire dans la ferveur parce que 60 ans dans le parcours d'un pays, c'est

grand. C'était important de rendre hommage aux Togolais qui ont perdu la vie dans la lutte pour l'indépendance. Malheureusement, les Togolais étaient dans la triste obligation d'accepter les lois de la crise sanitaire. Devant la menace du covid-19, les autorités togolaises n'ont pas pris le risque de réunir un grand nombre de citoyens autour des événements commémoratifs de l'indépendance du Togo en cette année 2020. Même les membres du gouvernement et les présidents des institutions de la République qui étaient aux deux événements à savoir la ramification de la flamme de l'indépendance et la prise d'armes, étaient tous en masque et dans le respect de la distanciation sociale. Ceux qui ont tenu à célébrer cet important événement dans l'histoire du Togo l'ont fait simplement chez eux en famille sans grand bruit. D'autres se sont retrouvés dans les rares bars encore en activité pour prendre de la bière mais toujours dans le respect des mesures barrières. Mais déjà à 20 heures tous les Togolais dans la capitale étaient déjà

chez eux, en raison du couvre-feu. Selon certaines indiscretions, dès que le contexte le permettra, les événements marquant les 60 ans de l'accession à l'indépendance du Togo seront organisées.



Même si le 60^{ème} anniversaire de l'indépendance du Togo a été célébré dans la sobriété totale, cela n'empêche pas quand même de jeter un coup d'œil sur l'évolution politique du Togo surtout ces dernières années. Qu'est-ce que les Togolais ont fait de leur indépendance depuis le 27 avril 1960 ? Pour certains, le Togo a connu des avancées, pour d'autres les dé-

chirements politiques ont freiné le développement du pays. Mais quand on jette un regard en Afrique, on se rend compte que le Togo n'est pas pire que certains pays. A part les pays anglophones, les Etats colo-

dont le Togo devrait accéder à son indépendance. Si les uns voulaient une indépendance immédiate, d'autres la voulaient progressive. Ces clivages sont toujours observés depuis l'avènement de la démocratie au Togo. L'opposition lutte pour l'alternance au sommet de l'Etat alors que le régime fait tout pour se maintenir au pouvoir. Les opposants très corrompus et égoïstes n'ont pas réussi jusqu' alors à réaliser cette alternance. Plusieurs tentatives sapées par l'opposition elle-même n'ont pas permis d'atteindre l'objectif alors que les Togolais dans leur majorité souhaitent ce changement dans la gestion du pays. Dans cette lutte, certains Togolais arrivent à s'en sortir alors que d'autres beaucoup plus nombreux vivent dans la misère. Les dirigeants n'ont pas les moyens nécessaires pour développer le pays alors que l'opposition souhaite que la situation soit totalement en déconfiture pour que le régime soit décrié par les populations et provoquer un soulèvement comme en 1990. Le moins qu'on puisse dire, c'est que tous

les acteurs politiques sont responsables des conditions dans lesquelles vivent les populations togolaises. Il faut dans tous les cas rendre hommage à toutes ces personnes qui ont versé leur sang pour que le Togo soit indépendante. Quel que soit les situations que vivent les Togolais, ils ont quand même réussi à se libérer du joug colonial, c'est cela le plus important. Les colonisateurs ont véritablement causé du tort aux Africains au point où il leur faut beaucoup d'années pour combler ce qu'ils ont perdu au cours de la colonisation. Il revient aux africains eux-mêmes de se ressaisir et prendre leur destin en main. Il est temps que les acteurs politiques Togolais prennent conscience de l'avenir de leur pays. Ils doivent travailler pour offrir les meilleures conditions de vie aux populations pour qui ils prétendent se battre. Voilà ce qu'ils doivent faire pour honorer la mémoire de tous ceux qui se sont battus pour libérer le pays des griffes du colonisateur.

M. Mazé

Incidents graves et malheureux lors du couvre-feu :

Le gouvernement change le commandement et annonce l'ouverture d'une enquête

Au regard des derniers événements malheureux courant la période du couvre-feu, le Gouvernement a sorti un communiqué en date du lundi 27 avril 2020 pour se prononcer publiquement sur le sujet. Dans ce communiqué, les plus hautes autorités du pays se sentent préoccupées par certaines bavures signalées ces derniers temps et qui tendent à ternir l'image des corps habillés. Pour situer les responsabilités, le Gouvernement a instruit le ministre de la justice de faire diligenter des enquêtes sur les incidents enregistrés.

Face à la propagation de la pandémie liée au covid 19 au Togo, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé avait décrété dans son discours à la nation, le 1^{er} avril 2020 l'état d'urgence sanitaire et le couvre-feu dans un souci de limiter la promiscuité entre les citoyens et endiguer le mal. C'est ainsi que le 2 avril dernier, ces mesures d'urgences ont pris effet dans le Grand Lomé et dans la préfecture de Tchoudjo.

Pour veiller au respect scrupuleux de l'ensemble de ces mesures prises, le Gouvernement a mis en place une force spéciale mixte anti-pandémie composée de 5000 éléments. Contrairement à la FOSEP dont le professionnalisme et l'efficacité ont été unanimement salués par l'opinion, la force mixte anti-pandémie a subi quelques critiques liées aux cas d'incidents (faisant croire aux bavures policières) qui sont signalés ces dernières semaines dans le cadre de la mise en œuvre du couvre-feu (de 20 heures à 06 heures). Le cas le plus récent

est celui du jeune homme qui a trouvé la mort la semaine écoulée dans le quartier Adakpamé pendant les heures du couvre-feu. Même si officiellement l'on ignore les causes de ce décès, la famille de la victime indexe les forces de l'ordre comme ayant infligé des sévices corporels au jeune homme. Avant cela, une vieille dame a aussi été violentée à Dévikinmé dans la préfecture des Lacs pendant la période du couvre-feu. D'autres cas d'incidents sont signalés dans d'autres quartiers de la ville de Lomé. Et toujours, ce sont les hommes en uniformes qui sont indexés comme étant les auteurs de ces actes. Une situation qui a amené les autorités en charge de la sécurité et de la protection civile à réagir pour situer face aux inquiétudes. « Je regrette qu'il y ait des cas de bastonnades. Il y en a eu et nous avons sanctionné des gens. Mais je demande aussi à nos concitoyens de jouer leur partition » avait déclaré le ministre de la sécurité Yark Damehane

répondant aux accusations qui pèsent sur les agents de la force anti-pandémie.

Suite à ces accusations de plus en plus insistantes, le Gouvernement a rendu public un communiqué pour déplorer ces actes « commis au mépris des règles et consignes insistant sur le respect de la

loi et des normes régissant le maintien d'ordre ». « Depuis quelques temps, nous avons enregistré des incidents malheureux et graves. » a fait noter le communiqué.

A cet effet, le ministère de la justice a été instruit de faire diligenter des enquêtes « afin d'éclaircir de manière complète et indépendante les circonstances de tous les faits invoqués et faire établir les responsabilités conformément aux lois en vigueur » dans le cadre du couvre-feu décrété depuis le 2 avril 2020.

Par la même occasion, l'exécutif togolais « appelle les forces de l'ordre au professionnalisme et rappelle aux civils les règles de civisme et de discipline ainsi que la nécessaire collaboration avec les pouvoirs publics en cette période particulière de lutte visant à endiguer la propagation du Covid 19 ». Dans le même sillage, il dit déplorer également la propagation de fausses informations qui tendent « à semer la confusion dans l'esprit de la population ».

Par ailleurs, le Gouver-

nement annonce le changement du commandement de la force anti-pandémie. Le colonel Amana Kodjo remplace le lieutenant colonel Yaovi Okpaoul. Une manière pour l'autorité de montrer sa volonté de mieux faire que ce qui a été fait jusqu'à présent en ce qui concerne le travail effectué par les agents de la force anti-pandémie sur le terrain. Vivement que le nouveau commandement fasse mieux que son prédécesseur pour taire les critiques.

Roger GBESSIA

La justice togolaise met fin aux contestations des résultats de la présidentielle par la dynamique Mgr Kpodzro

Agbéyomé Kodjo, candidat malheureux du scrutin présidentiel du 22 février 2020 et ses co-accusés Mme Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson et Fulbert Sassou Atisso sont désormais à la disposition de la justice. Jusqu'à l'aboutissement de cette affaire, ils doivent s'abstenir de tous propos, déclarations, ou attitudes, tendant à remettre en cause les résultats du dernier scrutin présidentiel du 22 février 2020. De même, leur déplacement hors du pays doit recevoir une autorisation

expresse de la justice. Ils peuvent être appelés à tout moment à répondre devant la justice. Le président du Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD) Agbéyomé Kodjo, Mme Brigitte Kafui Adjamagbo Johnson, sa porte-parole et son directeur de campagne Fulberts Sassou Atisso sont ainsi sous contrôle judiciaire depuis vendredi dernier après leur passage devant le procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé et le juge d'instruc-



Messan Agbéyomé Kodjo

tion du dudit tribunal au parquet. Les trois membres de la dynamique Monseigneur Kpodzro ont passé 72 heures au Service Centrale de Renseignement et d'Investigation Criminelle (SCRIC)

avant de rencontrer les autorités judiciaires. Tout ceci c'est la conséquence de la contestation des résultats de la présidentielle du 22 février dernier. Devant la justice, ils n'ont pas réussi à apporter la moindre preuve de la victoire du candidat de la dynamique Monseigneur Kpodzro dont ils disent être le vrai vainqueur du scrutin. Monseigneur Kpodzro qui avait juré tout faire pour empêcher l'arrestation d'Agboyomé Kodjo a été lui également écouter au

Suite à la page 6



COVID-19: TOGOCOM AVEC VOUS AU QUOTIDIEN

Chez Togocom nous sommes conscients que garder le contact avec vos proches et votre environnement professionnel en cette période inédite est fondamental pour vous.

Nos équipes sont mobilisées pour assurer cette mission vitale pour vous et le pays.

Nous mettons à votre disposition de nombreuses solutions et astuces généreuses pour vous permettre de garder sereinement vos liens avec vos proches.

DES SERVICES TOGOCOM POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ pour poursuivre vos activités professionnelles en télétravail partout au Togo.

- Togocom vous propose des appareils compatibles 4G+ vous permettant de connecter vos postes de travail ou d'autres terminaux en partage de connexion Wi-Fi. Par exemple,
- Notre **smartphone stylo 4G+ Hot spot Wi-Fi compatible** jusqu'à 5 appareils est disponible dans toutes les agences Togocel et Togo Telecom à **19 400 F avec 1,5Go de Data offerts.**
- Rechargez votre crédit et vos forfaits à distance en toute sécurité avec TMoney:
 - TMoney : *145*4# pour le rechargement de crédit et de forfaits DATA
 - USSD : *104*2# pour le rechargement de forfaits DATA
 - USSD : *919# pour le rechargement de forfaits packagés
- Des forfaits plus généreux :
 - Data : 3Go à 4500 F valables 7 jours, Tapez *104*2*9#
 - Data : 1,5Go à 3000 F valables 7 jours, Tapez *104*2*8#
 - Appels: 65 000 F de crédit voix offert pour le forfait packagé de 7 500 F valable 30 jours, Tapez *919*9*7#
 - Mixte : 240 minutes d'appels tous réseaux + 50 sms + 1,5 Go à 10 000 F valables 30 jours, Tapez *919*9*4#
- SOS Crédit et Data vous dépannent gratuitement à tout moment si vous êtes à court de crédit ou de forfaits data. Il suffit de taper le *445#
- Transfert de crédit à vos proches : tapez *216* votre numéro*montant à transférer *1234#

TMoney POUR VOS TRANSACTIONS PLUS SIMPLES, PLUS RAPIDES ET PLUS SÉCURISÉES

- Le transfert d'argent de compte à compte est gratuit dans les agences Togocel, Togo Telecom, dans les agences de banques partenaires ou chez les points de vente TMoney (*145*1*1#)
- Le transfert d'argent vers cash (un numéro non Togocel) est disponible,
- Le dépôt d'argent sur votre compte est gratuit (*145*2#)
- L'achat de crédit de communication sur votre compte ou pour le compte d'un tiers est gratuit (*145*4*1#)
- L'achat de forfaits Internet mobile sur votre compte ou pour le compte d'un tiers est gratuit (*145*4*2#)
- L'achat de forfaits Internet fixe (ADSL, FTTH, AirFiber) est gratuit (*145*6*3#)
- Le paiement de vos factures TOGOCCEL, TOGO TELECOM, CEET, TDE, OTR, CNSS, CANAL+, Assurances (BLI Vie, GTA-C2A Vie) est gratuit (*145*6#)
- Le paiement de vos courses aux supermarchés, pharmacies ou stations services peut se régler aussi avec TMoney. (*145*5#)
Eviter la manipulation de cash est recommandé.

LISTE DES MARCHANDS TMoney

ACTIVITE	NOM	LIEU
Supermarché	Dauphine Tota	Tota
	Dauphine Djagblékopé	Djagblékopé
	Dauphine Hedzranawobe	Hedzranawobe
	CM Agoé Téléssou	Agoé Téléssou
	Dauphine Adidogomé	Adidogomé
	Faistar Togo 2000	Togo 2000
Boutique / Café	CM Akodosséwa	Akodosséwa
	Total Rond Point Port	Rond Point Port
	Total Tota	Tota
	Total Agoé Miramadou	Agoé Miramadou
	T-Oil Nyékoukpé	Nyékoukpé
	Somayaf Agbalépédo	Agbalépédo
Pharmacie	Somayaf Nukafu	Nukafu
	tsis	Nukafu
	Les Roses	Entreprise de l'Union
	Agoé-Nyivé	Agoé Nyivé
	Hosanna	Adidogomé
	Pharmacie 2000	Bé-Kpota
Pharmacie des étoiles	Wétrinkondji	
Pharmacie Univers Santé	Cité OUA	

VOTRE SECURITE ET CELLE DE NOS COLLABORATEURS EST LA PRIORITE N°1

Toutes les mesures de prévention contre le coronavirus recommandées par les autorités togolaise de santé et l'OMS ont été adaptées dans chacune de nos agences (thermomètres frontaux infra-rouges, gels antibactériens, distanciation, et masques).

SOYONS TOUS SOLIDAIRES CONTRE LE COVID-19

Togocom soutien toutes les mesures prise par l'Etat Togolais pour lutter contre la pandémie. Nous serons aux côtés de nos clients pour faciliter leur quotidien.

Appliquons toutes et tous les consignes de protection. Faisons preuve de civisme et de patriotisme.

Tous solidaires face au CoronaVirus !

L'équipe Togocom



Togocel | Tgtmng



@togocel_tg | @togotetecoms

togocel.tg

De la lutte à l'indépendance avec un parcours émaillé de défis

Au cours de cette année 2020, qualifiée par nombre d'acteurs d' « année maudite », faisant allusion au COVID-19, nombreux sont les pays africains célèbrent le 60^e anniversaire de leur indépendance. Le Togo notre pays est dans cette logique ; il a célébré ce grand événement le lundi 27 avril 2020 ce fut le cas depuis le 27 avril 1960. Mais raison de la situation sanitaire incompatible avec les grands rassemblements, cette fête, loin d'être annulée au risque de commettre un crime contre la dignité du peuple togolais, a été célébrée sobrement par les autorités représentant les institutions de la république. Avoir 60 ans de vie, c'est atteindre l'âge de la sagesse et de la consécration. C'est le Jubilé de diamant. Loin de risquer d'aller trop vite en besogne, les historiens analysent le parcours du Togo au cours de ces 60 ans en trois phases. D'abord la lutte pour l'indépendance qui se traduit par des actes patriotiques des Togolais contre les colonisateurs européens (1946-1960). Ensuite les luttes intestines entre Togolais eux-mêmes pour la gestion de cette indépendance acquise de haute lutte à travers des sacrifices de tous genres (1960-2020). Enfin le bilan des 60 années d'indépendance qui reste encore mitigé.

La lutte pour l'indépendance du Togo : une détermination sans faille du peuple togolais (1946-1960)

« Peuple togolais, par ta foi et ton courage et ton abnégation, la nation togolaise est née ».

Au Togo, les partis politiques nationalistes furent à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance. Ils reçurent le soutien indéfectible des femmes, des syndicats, des étudiants, de la presse, etc. En effet, le Togo qui a connu une triple domination coloniale (allemande et franco-britannique) a été le premier pays d'Afrique occidentale francophone à parvenir à son indépendance le 27 avril 1958 avant de la proclamer officiellement le 27 avril 1960. Les étapes de la lutte pour l'indépendance sont à analyser à travers les différents actes posés par les Togolais et leur détermination à en découdre avec le colonisateur. En effet, la lutte des togolais pour leur indépendance ne s'est pas déroulée ex-nihilo, elle suivait le cadre général des institutions prévues par la conférence de Brazzaville (1944) et mises en application par la constitution de 1946. A ce cadre prédéfini pour les colonies françaises en général, s'ajoutait la situation particulière du Togo qui était un territoire sous tutelle de l'ONU. Cette particularité du Togo se traduisait par trois réalités : d'abord la puissance chargée de l'administration du territoire togolais devait fournir à l'ONU un rapport annuel sur sa gestion du Togo, ensuite l'ONU pouvait envoyer des inspecteurs au Togo pour se rendre compte de l'administration du territoire et enfin les populations togolaises avaient le droit d'envoyer à l'ONU des pétitions et des pétitionnaires. C'est dans ce cadre général défini aussi bien par la conférence de Brazzaville que par l'ONU que la lutte pour l'indépendance du Togo va réellement prendre son envol. Les partis politiques seront à l'avant-garde

de cette lutte. Au Togo la création des partis politiques remonte à l'année 1946, suite à la promesse faite par le général De Gaulle aux colonies africaines de faire siéger les indigènes d'Afrique noire dans l'Assemblée constituante. L'année 1946 fut le point de départ de la naissance des premiers partis politiques et le démarrage de leurs activités au Togo avec la création du Parti togolais du progrès (PTP) et du Comité de l'Unité Togolaise (CUT).

Les partis politiques qui réclamaient directement l'indépendance furent les partis nationalistes. Il s'agit du CUT de et la JUVENTO. Ces partis politiques de l'Ablodé sont reconnus dès leur création comme l'incarnation d'un nationalisme virulent au Togo vis-à-vis de l'administration coloniale et ses collaborateurs autochtones. Le Comité de l'Unité Togolaise (CUT) et son alliée la JUVENTO étaient donc à l'époque, les portes flambeaux du nationalisme intransigeant au Togo qui réclamaient l'indépendance immédiate du Togo. Créé en 1939 par le Commissaire de la République Montagné, le CUT n'était qu'une association. Il n'avait donc pas des objectifs politiques ; son fondateur entendait plutôt faire de lui un instrument de solidarité entre les différentes populations du territoire. La preuve de ce début d'unité nationale est que parmi les 22 fondateurs, se trouvaient aussi les chefs supérieurs du Nord aux côtés des notables du sud, unis dans la fidélité de la France. C'est au lendemain de la deuxième guerre mondiale, que le CUT changea de vision en devenant un parti politique qui s'oppose à l'administration coloniale française et une véritable force dans l'animation de la vie politique au Togo. De par son programme initial, le CUT était accueilli favorablement par la majorité de la population togolaise aussi bien au sud qu'au nord du territoire. Ainsi, un an après

sa création, l'adhésion était massive car on notait plus de 18 600 adhérents au CUT en 1947. Les partisans du CUT se recrutaient dans toutes les couches sociales : hommes, femmes, jeunes, fonctionnaires ou paysans. Mais les principaux adhérents étaient des apprentis, des particuliers et ceux qui ont souvent migré vers la Gold Coast, actuel Ghana. Le CUT participe victorieusement à toutes les échéances électorales qui ont été organisées entre 1946 et 1951, surtout avec la création en 1951 de la branche jeunesse du CUT, en l'occurrence la JUVENTO (Jeunesse, Union, Vigilance, Egalité, Nationalisme, Ténacité, Optimisme) fondée le 25 septembre 1951 par Aithson Mensah, instituteur révoqué par l'administration coloniale pour activisme politique incompatible avec son statut de fonctionnaire. C'est un parti dont les membres sont d'origines diverses et de professions libérales, des professeurs, des fonctionnaires, des cadres moyens, des syndicalistes, des ouvriers qualifiés, des diplômés en quête de premier emploi. Ce parti se veut un mouvement de la jeunesse togolaise qui revendiquait l'indépendance immédiate avec le CUT. Les nationalistes gagnent les premières élections organisées au Togo le 10 novembre 1946 pour désigner un représentant du Togo à l'assemblée nationale française (Dr AKU) et le 8 décembre 1946 pour élire les représentants de l'Assemblée représentative. Ils reviendront en 1958 pour remporter les législatives, synonymes d'indépendance.

Face aux partis politiques nationalistes se trouvaient les partis progressistes qui ont joué aussi leur partition dans la lutte pour l'indépendance, mais à leur manière. Le premier parti et le plus important d'obédience progressistes est le Parti Togolais du Progrès (PTP) qui a été créé le 9 avril 1946 par une assem-

blée constitutive composée de hauts fonctionnaires, de cadres moyens et subalternes, de commerçants de condition modeste, etc. A sa tête se trouve l'ingénieur John Atayi et plus tard Dr Robert Ajavon. Le secrétaire général le plus influent de tous les temps fut Nicolas Grunitzky. Ce parti regroupait les Togolais qui s'inquiétaient des prises de positions de ceux qui réclamaient l'indépendance immédiate. De part ses objectifs, à savoir obtenir d'une manière préparée et progressive l'indépendance, le PTP s'opposait à toute idée d'indépendance immédiate. Il a pour objet principal la collaboration franche et loyale avec la France en vue du progrès et du bien-être matériel et moral des autochtones du Togo. Les progressistes gagnèrent les élections de 1951. Le 27 avril 1960, le Togo accéda à son indépendance dans la joie et l'allégresse, surtout que l'entente secrète entre la France et le Togo était déjà scellée pour l'organisation de la cérémonie de la célébration d'indépendance en 1960 au lieu de 1958. Comment les Togolais ont-ils géré leur indépendance pendant les 60 années ?

1960-2020 : Un long processus politique marqué par des hauts et des bas

En 60 ans d'indépendance, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Présidents de la République et Premiers Ministres se sont succédés et ont présidé aux destinées des affaires du pays pour tenter de hisser le Togo dans le concert des grandes nations. Mais il faut reconnaître que le chemin a été long et émaillé d'embûches. Querelles politiques intestines et instabilité politique ont été les maîtres mots des premières années de l'indépendance. En effet, avec la proclamation de l'indépendance du Togo le 27 avril 1960 dans l'allégresse, les Togolais croyaient voir le bout du tunnel et espé-

raient le bonheur et le développement. Nul ne savait que c'est un autre épisode politique assez trouble qui allait s'ouvrir. La décennie qui a suivi l'indépendance en 1960 a été marquée par une instabilité politique chronique. Déjà 1961 surgit la première crise politique postindépendance lorsque le leader du CUT Sylvanus Olympio fut accusé de vouloir installer la dictature en imposant son parti et en noyant les autres ; Comme seul candidat en compétition ; il se fait élire président de la république le 9 avril 1961 et instaure un régime présidentiel ; il installe ainsi le monocephalisme avec la suppression du poste de premier ministre. En 1963, un coup d'Etat militaire intervient avec malheureusement la mort du président Sylvanus Olympio. La cause immédiate serait la question d'intégration corporative de soldats togolais ayant servi dans l'armée française et démobilisés par cette dernière. C'est la fin de la première république.

Nicolas Grunitzky arrive au pouvoir et instaure le poste de Vice-Président ; c'est le retour du bicéphalisme au cours de cette deuxième république. Son vice-président était Antoine Méatchi pour respecter un certain équilibre régional. Ce bicéphalisme connut très tôt ses limites avec les querelles de leadership entre les deux premiers responsables. Le 13 janvier 1967 intervient un autre coup d'Etat militaire qui place le colonel Dadjo aux commandes du pays puis le général Gnassingbé Eyadema au pouvoir le 14 avril 1967 ; celui-ci gouverne par ordonnance de 1967 à 1979 jusqu'à la mise en place de la constitution du 9 janvier 1980 qui inaugure de fait la troisième république. Pour atteindre l'objectif de la réconciliation nationale et mettre fin à la politique de haine, de division et de règlement de compte des régimes précédents, les partis politiques ont été dissouts et le RPT, parti unique prime sur toutes les institutions de l'Etat. C'est le RPT qui guide les institutions de la république et veille au respect des droits et devoirs des citoyens ; Il s'agissait alors d'une nouvelle marche et l'hymne national « Terre de nos aïeux » fut remplacé par

« Unité nationale ». La vie politique de 1967 à 1989 permit au général Eyadema de faire sa part. Sur le plan social il œuvra pour la réconciliation nationale, sur le plan économique il lance la politique des grands travaux avec le bitumage des routes. Il nationalise la CTMB après l'attentat de Sarakawa en 1974. Sur le plan politique, les tentatives de coups d'Etat contre son régime sont légion (pas moins de cinq tentatives) surtout celui du 23 septembre 1986 qui reste encore indélébile dans l'esprit de bon nombre de Togolais.

Dans les années 1990, le régime d'Eyadema fut sérieusement secoué par les troubles sociopolitiques à mettre à l'actif du vent de l'Est et l'esprit de démocratisation. Une conférence nationale « souveraine » fut organisée sous la présidence de Monseigneur Kpodzro dont les travaux sont soldés par la nomination du premier ministre en la personne de Maître Kokou Koffigoh avec presque tous les pouvoirs de l'Etat. Il était chargé de diriger la période de transition qui venait ainsi d'être instituée. La cohabitation du président de la République Gnassingbé Eyadema avec son premier ministre Kokou Koffigoh devint difficile avec des nombreux blocages à plusieurs reprises de la vie politique du fait que le premier ministre procédait à des nominations sans consulter le président de la République comme le prévoyait la constitution. Le déblocage de ces différentes situations reste des souvenirs amers. Des élections démocratiques sont régulièrement organisées, notamment les présidentielles de 1993 ; 1998 et 2003, elles sont toutes remportées par le Général Gnassingbé Eyadema. En 2005 le président Eyadema meurt et des élections anticipées sont organisées et remportées par Faure Gnassingbé qui tente de remettre le Togo sur le chantier de développement. Celui-ci s'est lancé dans une nouvelle vision en concentrant ses efforts dans trois domaines : l'apaisement politique avec la signature d'un accord politique historique entre le RPT et l'UFC ; la relance économique à travers la construction des infrastructures de transport

Suite à la page 6

Début de la saison pluvieuse au Togo :

Les risques d'inondation sont-ils enrayerés ?

Comme chaque année, le Togo se prépare à accueillir la grande saison des pluies (d'avril à fin juin). Comme à chaque saison, des risques d'inondations planent sur le pays et surtout la capitale Lomé. Afin d'enrayer ces risques d'inondation, le Gouvernement togolais a conçu des Projets d'Aménagement Urbains (PAUT1 et 2) dont la deuxième phase concerne l'aménagement du 4^e lac et l'assainissement des quartiers environnants. Des projets qui s'inscrivent dans la politique nationale de lutte contre les inondations et les catastrophes naturelles.

Dans le souci d'améliorer l'environnement urbain d'une part et d'autre part de réduire les risques d'inondation qui pèsent sur les habitants de plusieurs quartiers de la ville de Lomé, les autorités togolaises ont mis en exécution le projet de l'aménagement du 4^e lac et l'assainissement des quartiers environnants. En effet, depuis quelques années, certains quartiers de Lomé subissent inondations durant la période des saisons pluvieuses. Il s'agit des quartiers Anfamé, Adakpamé, Akodésséwa, Kagomé, Adamavo, Bè, Ahligo, Ablogamé, Kpota, Baguida etc. Pendant la saison des

pluies, les habitants de ces quartiers traversent durant plusieurs mois des inondations avec tous ces effets néfastes comme la perturbation des activités économiques, la pollution de l'environnement, l'insalubrité etc. Une situation qui s'explique par une insuffisance des capacités des lacs existants pour contenir les nouvelles quantités d'eaux ruisselées et de la mauvaise circulation des eaux de la partie non aménagée vers les lacs aménagés.

Pour endiguer le mal, la solution indispensable proposée par le plan directeur de l'assainissement de Lomé est d'augmenter les espaces de gestion

des eaux de ruissellement et leurs débits. Le second projet d'aménagement urbain au Togo (PAUT2) vise donc à répondre à la problématique de l'assainissement de la ville de Lomé en se focalisant sur l'aménagement dans la zone marécageuse prolongeant le système lagunaire, d'un 4^e lac et le drainage des quartiers environnants.

L'effet conjugué du déficit d'infrastructures de drainage pluvial et de gestion des déchets solides a été à l'origine d'inondations en 2008 et 2010 à Lomé, engendrant de nombreux dégâts matériels, voire des pertes en vies humaines. Le ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'Hy-

draulique villageoise a alors fait appel aux partenaires techniques et financiers pour le financement du Plan Directeur d'Assainissement (PDA) de la ville de Lomé (Partie volet pluvial), définissant les mesures d'urgence, les études et actions à mener et les infrastructures d'assainissement pluvial et d'eaux usées à réaliser. Suite aux études menées, les autorités compétentes ont adopté la variante « rétention maximum et celle dite « 4^e lac » pour l'aménagement du système lagunaire.

Les actions de ces deux projets phares (PAUT 1 et 2) s'inscrivent dans le prolongement des autres projets (PEUL 1 et 2) soutenus financièrement par l'Agence Française de Développement (AFD) en matière d'aménagement urbain dans la ville de Lomé. Grâce à ces projets, Lomé peut espérer pouvoir contenir ou atté-

nuer les risques d'inondation dans ses quartiers périphériques. En outre, ces projets ont permis de renforcer les capacités techniques, institutionnelles et financières des municipalités concernées.

Notons que face à la grande saison des pluies qui s'annonce dans les jours à venir, le District Autonome du Grand Lomé (DAGL) et l'Agence Nationale d'Assainissement et de Salubrité Publique (ANASAP) sont à pied d'œuvre depuis quelques temps pour affronter la grande saison des pluies qui s'annonce encore cette année au Togo et enrayer les risques d'inondations. Il y a quelques semaines, les autorités en charge de l'assainissement dans la ville de Lomé ont procédé au lancement de la campagne de curage et de débouchage des ouvrages d'assainissement dans la capitale. Les travaux con-

sistent à dégager tous les encombrements et à amener tous les déchets collectés à la décharge. Ils sont exécutés par une vingtaine d'entreprises prestataires et planifiés par le District Autonome du Grand Lomé en collaboration avec l'ANASAP dont l'une des actions est de veiller au contrôle ainsi qu'à la supervision de toutes les actions en matière d'assainissement et de salubrité publique ; et le Service Régional d'Hygiène et d'Assainissement Lomé-Commune (SRHALC).

Avec tous ces efforts déployés, l'on peut espérer que les populations des zones inondables seront cette année à l'abri des conséquences fâcheuses des fortes pluies qui s'abattent sur Lomé au cours des saisons de pluies.

Roger GBESSIA

TOGO : 60 ANS D'INDEPENDANCE (1960-2020)

De la lutte à l'indépendance avec un parcours émaillé de défis (suite de la page 5)

afin de répondre à la logique selon laquelle « la route du développement passe par le développement de la route » ; enfin le troisième axe qui est le volet social met l'accent sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie de la population, la réduction du chômage des jeunes, etc. Le lancement du Plan National de développement (PND) constitue la nouvelle feuille de route pour un Togo émergent. Sa réélection le 22 février 2020 dernier et la survenue du COVID-19 n'ont fait qu'augmenter la liste des défis à relever.

60 années d'indépendance pour un bilan à responsabilités partagées

Ainsi a vécu le Togo 60 ans après son indépendance dans les mains des acteurs dont les responsabilités sont partagées devant un peuple impuissant. S'il importe de parler de bilan aujourd'hui, intéressons-nous plutôt au bilan-défis car le Togo est encore en chantier et donc sur la route du développement. Parlant de responsabilités des différents

acteurs qui ont présidé aux destinées du Togo, chacun a eu à étaler ses compétences mais aussi ses erreurs. Sylvanus Olympio, grand leader politique et père de l'indépendance est tombé aujourd'hui sous le coup de deux critiques. D'abord il est accusé de haute trahison car il a engagé des togolais dans le radicalisme politique au nom de l'indépendance immédiate entre 1946 et 1958 ; mais pour des raisons propres à lui, il décida de proclamer cette indépendance deux ans plus tard comme le proposaient ses adversaires politiques, les progressistes. Pour certains, il suffit de voir les victimes des Ablode-Sodja entre 1958 et 1960 pour comprendre que l'intérêt du peuple n'était pas dans cette décision unilatérale du CUT de différer la proclamation de l'indépendance. C'est pour cette raison que la JUVENTO accusait Sylvanus Olympio d'avoir pactisé avec l'ennemi. Le deuxième grief contre Olympio c'est « la dictature » qu'il a imposée en 1961 en empêchant les

autres partis de participer à l'élection présidentielle du 9 avril 1961. Après la parenthèse du duo Grunizky-Méatchi qui s'est empêtrée dans des querelles de leadership du pouvoir, l'arrivée du General Eyadema au pouvoir en 1967 a été accueillie comme un soulagement, mais lui aussi a dirigé le pays des mains de fer. Après sa mort, il ne manque pas aussi de critiques malgré les efforts de développement du pays qu'il a engagés. La principale critique consiste à dire qu'il a consacré tout son règne à assurer sa propre sécurité au détriment du développement du Togo. En 2005, le président Faure Gnassingbé hérite d'un pays plein de défis qu'il tente de relever ; notamment la réconciliation nationale, la relance économique et le bien-être social. Le PND pourra certainement y contribuer ?

La grande critique formulée par certains en son honneur en dépit des travaux sur le plan économique, c'est « l'impunité ».

La Rédaction

La justice togolaise met fin aux contestations des résultats de la présidentielle par la dynamique Mgr Kpodzro (suite de la page 3)

SCRIC avant de regagner son domicile laissant derrière lui son protégé qui va passer quelques jours au SCRIC. Il n'a rien pu faire pour éviter à Agbéyomé Kodjo d'être écouté et même d'être gardé au SCRIC. C'est d'ailleurs par respect de son statut de Monseigneur, de son âge et du clergé togolais que l'homme de Dieu a pu rentrer chez lui. En temps normal lui également ferait partie de l'équipe conduite devant le procureur et le doyen des juges et serait mis sous contrôle judiciaire. Il faut rappeler qu'Agbéyomé Kodjo est accusé de trouble aggravés à l'ordre public, de dénonciations calomnieuses et d'atteinte à la sûreté de l'Etat.

Nous disons que par souci d'apaisement, les plus hautes personnalités du pays dont le chef de l'Etat feront en sorte que Agbéyomé Kodjo ne fasse pas la prison dans cette affaire. Son état de santé très fragile ces derniers mois ne permet pas également qu'il soit gardé en prison. Il lui suffisait de collaborer au début et que rien de grave ne se serait passé. Il aurait pu faire économie du « show » dont il a fait preuve en refusant de répondre aux deux premières convocations du procureur

aidé par ses avocats. Aujourd'hui il va certainement tirer les leçons de son comportement à tenir tête à l'autorité. Les leçons à tirer à cette étape de l'affaire c'est que Agbéyomé Kodjo a reconnu sa défaite et la victoire de Faure Gnassingbé lors de la dernière présidentielle. En acceptant de se présenter devant le procureur et le juge d'instruction, le président du MPDD reconnaît en même temps sa défaite et la victoire de Faure Gnassingbé lors de la dernière présidentielle. Il n'a pas pu présenter devant la justice les preuves de sa victoire alors que les Togolais attendaient qu'il puisse présenter les procès-verbaux qui lui donnent vainqueur du scrutin. De gré ou de force il reconnaît les institutions en place et doit s'y plier. Il n'avait pas encore une fois, besoin de tout ce feuilleton. Il fallait à Agbéyomé Kodjo de reconnaître sa défaite et que nous ne serons pas ici. La page de l'élection serait tranquillement refermée dès lors qu'il n'avait pas les preuves de sa prétendue victoire. Que compte-t-il désormais faire de son premier ministre qu'il a nommé depuis le Canada où ce dernier vit et de tous les actes posés en tant que

président autoproclamé ? Pour le reste, les activistes des réseaux sociaux vont continuer par l'appeler président démocratiquement élu mais en réalité lui-même sait qu'il a rangé les armes. Quel avenir pour la dynamique Kodzro et pour l'archevêque émérite de Lomé lui-même ? Certainement qu'il va se reposer dans sa retraite mais en attendant il doit se préparer à faire face à la plainte que l'ANC compte déposer contre lui devant la justice si le « parti orange » venait à mettre en exécution sa menace. Sur le plan politique la dynamique Monseigneur Kpodzro va se préparer pour le prochain rendez-vous électoral. Ce qui est sûr, beaucoup de choses vont changer d'ici là. L'ANC, sortie affaiblie du scrutin présidentiel cherchera à coup sûr pour reprendre sa place, celle du parti de l'opposition le plus grand au Togo. Les militants de l'opposition se rendent de plus en plus compte que c'était l'illusion que la dynamique Monseigneur Kpodzro leur vendu.

En attendant, le chef de l'Etat élu, Faure Gnassingbé prend officiellement fonction ce dimanche 3 mai après la prestation de serment à la place des fêtes à Lomé.

M. Mazé

Social :

Vers la perte des emplois précaires d'ici la fin de la pandémie

Peut être considéré comme « emplois précaires », les emplois qui ne dégagent pas une rémunération assez importante pour pouvoir vivre de manière décente. Dans cette situation de crise sanitaire, les travailleurs de ces secteurs d'activités fragiles éprouvent pas mal de difficulté à joindre les deux bouts puisque leurs patrons ont justement du mal à leur verser régulièrement les salaires. Devant ces difficultés, certaines entreprises à faibles revenus se voient obligées de suspendre leurs activités durant cette période difficile assez délicate.

Avec la pandémie du coronavirus qui sévit actuellement dans le monde, les économies de presque tous les pays subissent un ralentissement en termes de croissance. Face aux mesures prises pour endiguer le mal, le secteur privé a pris un sérieux coup même s'il faut aussi reconnaître que le secteur public n'en est pas non plus épargné. A l'heure actuelle, les acteurs de l'économie informelle qui constituent les couches les plus vulnérables sont les plus touchés par les effets négatifs de la pandémie. Heureusement, le gouvernement a pris conscience de la situation pour éviter ce qui s'apparenterait à une catastrophe sociale en leur accordant des transferts monétaires deux fois dans le mois pour pouvoir soulager leurs peines. De quoi apporter du sourire aux lèvres aux ménages les plus pauvres.

La pandémie liée au coronavirus continue de faire des dégâts énormes tant en pertes de vies humaines que sur les activités économiques. Dans le monde, les pays touchés par cette pandémie ont pris des mesures d'urgence pour fermer les lieux publics de forte fréquentation. C'est ainsi que les

écoles, les lieux de culte, les marchés, les terrains de jeux ou de divertissement sont provisoirement fermés dans beaucoup de pays aussi bien en Occident que sur le continent. Dans les pays les plus touchés par la pandémie notamment les USA, la France, l'Italie, le Royaume Uni, l'Espagne et bien d'autres, les entreprises dites non essentielles ont suspendu leurs activités, mettant en chômage technique des milliers d'employés.

Au Togo et partout ailleurs en Afrique, l'impact de la pandémie sur les activités socio économiques fait sentir beaucoup plus sur le secteur informel. Du coup, les emplois précaires tendent à disparaître d'ici la fin de cette pandémie quitte à renaître quelques temps après la pandémie. Déjà certaines entreprises privées dites fragiles n'arrivent plus à honorer leurs engagements vis-à-vis de leurs employés et même de leurs créanciers. Dans d'autres structures, les patrons peinent à payer les salaires des employés. Les cas des écoles privées et des institutions de micro finance sont assez édifiants et montrent à quel point cette pandémie met à genou les

maillons de tout un secteur de l'économie. Ces entreprises qui tirent directement leurs revenus des activités quotidiennes des petites entités économiques, sont en difficulté justement parce que l'économie informelle a du plomb dans l'aile avec la crise sanitaire en cours.

Certaines initiatives privées à faibles revenus sont aussi victimes de la situation sanitaire. C'est le cas des bars, des maquis, des cafétérias, des boutiques de vente de téléphones portables, des boutiques de photocopie et de vente d'articles scolaires, des salons de coiffure et de couture, etc. Même les conducteurs de taxi moto de la société « Olé » sont en difficulté et sont obligés de suspendre leurs activités. Les conducteurs de taxis qui assurent le transport interurbains ne sont pas non plus épargnés par la crise. Au contraire, ils subissent les effets et ne font plus les chiffres d'affaires habituels. « Avant, je faisais un chiffre d'affaire d'environ 18.000f par jour. Mais avec cette maladie, c'est à peine que j'arrive à faire 10.000f avant la fin de la journée » s'est plaint Richard, un conducteur de taxi qui assure le transport urbain

sur le tronçon Lomé-Aného.

Dans cette situation de mévente généralisée, les affaires tournent au ralenti et ce sont les couches les plus vulnérables qui paient plus chèrement le prix. Parmi les activités précitées, certains travailleurs risquent de perdre leurs emplois quoi que précaires d'ici la fin de la pandémie quitte à reprendre service après la crise sanitaire. Il n'est un secret pour personne qu'aujourd'hui, certains employeurs mettent une

partie de leurs personnels au chômage technique ou purement, ceux-ci sont licenciés tout simplement à cause de la baisse des activités de l'entreprise pendant cette période. « Depuis une semaine, je suis à la maison. Je ne vais plus au travail. Mon patron m'a donné un congé de deux. Il m'a dit qu'il n'a plus les moyens pour continuer par me payer les salaires » s'est confiée Jacqueline, secrétaire dans une entreprise de la place.

Dans d'autres cas, ce

sont les employés eux-mêmes qui, face au paiement irrégulier des salaires, démissionnent de leur propre gré, histoire de tourner vers ce qu'on peut appeler la « vie de débrouillardise ».

A voir tous les problèmes engendrés par cette pandémie à l'humanité toute entière, il est souhaitable que les autorités pensent déjà à des stratégies de relance de l'économie.

Roger GBESSIA

Braquage mortel à Baguida Agodeke :

Le transitaire Etsri froidement abattu devant sa famille

Les paisibles populations du quartier Agodeké dans la zone Baguida a été secoué très tôt ce matin vers 2 h du matin par des coups de feu de trois malfrats cagoulés qui semblent bien maîtriser les coins de la maison. Après avoir dans un premier temps pris en otage son enfant pour l'obliger à s'exécuter, les braqueurs lui extorqué une somme d'un peu plus de 1 millions de franc avant de l'abattre froidement d'une balle au cou. L'intervention des forces de l'ordre a permis d'abattre un malfrat caché dans une fente entre deux murs et l'arrestation d'autre, tous des cohabitants du même quartier. Comme quoi, ceux qui nous volent nous connaissent très bien.



Agriculture au Togo :

Des stratégies pour consolider la sécurité alimentaire

Dans le souci de consolider la sécurité alimentaire au Togo en cette période de crise sanitaire, le ministère de l'agriculture, de la production animale et halieutique a mis en place un plan de riposte dénommé « Plan de riposte agricole Covid-19 ». A travers ce programme, le Gouvernement entend développer des stratégies pour venir en aide aux ménages ruraux et aux producteurs agricoles. Ceci, pour anticiper sur une possible crise alimentaire en cette période de crise sanitaire.

La crise sanitaire liée au coronavirus impacte très négativement presque tous les secteurs socioéconomiques du pays. Au Togo comme ailleurs dans d'autres pays, les décideurs mettent en place des programmes pour soutenir certains secteurs vitaux de l'économie. C'est ainsi que le Gouvernement à travers le ministère en charge de l'agriculture, de la production animale et halieutique vient de sortir un plan de riposte agricole face à la pandémie. Ce plan contient une série de mesures spécifiques visant à assurer aux ménages une sécurité alimentaire et à accroître considérablement les revenus des producteurs agricoles et améliorer leurs conditions de vie et de travail à travers la facilitation de leur accès à des kits d'intrants massifs pour toucher les

ménages. En clair, il s'agit de faire du secteur primaire, le levier de création de richesses conformément à la vision du Chef de l'Etat déclinée dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, tous les producteurs sont conviés à se faire recenser par la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) pour ce qui est des cotonculteurs et les PME/PMI agrégateurs opérant dans les filières à haute valeur ajoutée comme le soja ou de s'approcher des services déconcentrés du ministère dans leurs localités pour se faire enregistrer.

Pour ce faire, il est recommandé que chaque producteur indique impérativement le numéro de sa carte d'électeur et un numéro de téléphone actif par lequel il pourra recevoir un crédit de campagne via le porte-monnaie électronique.



que. Ainsi, les producteurs doivent entre autres : se constituer en groupe d'entente solidaire affiliés à un groupement agricole ou à une PME/PMI d'acheteurs

ou de transformateurs de soja ; accepter un contrat d'agrégation avec une PMI/PME ; s'engager à cultiver le maïs ou riz, du coton ou soja ; suivre l'encadrement technique de proximité.

de riposte agricole Covid-19.

A préciser qu'en matière de sécurité alimentaire, le Togo a consenti beaucoup d'efforts au cours de ces dernières années. En novembre 2019, le

stratégies pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la promotion des systèmes alimentaires inclusifs, efficaces et durables. Cet appui permet au Togo de mieux dimensionner ses interventions au regard du nouveau contexte et préparer un programme holistique en renforcement de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de promotion de systèmes alimentaires inclusifs, efficaces et durables.

Le Togo grâce aux appuis multiformes de ses partenaires, a actualisé la cartographie des organisations de petits producteurs et de transformateurs de produits agricoles alimentaires opérant dans les zones d'aménagements agricoles planifiées (ZAAP) autour des agropoles ainsi que des écoles à cantines ; de conduire une évaluation des besoins en denrées alimentaires produites localement ainsi que les besoins en renforcement de capacités des producteurs agricoles.

Kokou AMENTI



CORONA VIRUS

Qu'est-ce que le Corona Virus ?

Le corona virus est un virus qui est responsable d'une maladie respiratoire qui, peut aller d'un simple rhume à une pneumonie grave et mortelle. Son nom est due à sa forme microscopique qui est en forme de couronne. Il est identifié pour la première fois en 2012 en Arabie Saoudite selon l'OMS.

Comment se manifeste le corona virus ?

37,5°



Fièvre



Toux



Problèmes respiratoires

Les bons gestes à adopter



Appliquer le lavage systématique des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.



Se couvrir la bouche ou le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement.



Faire usage de mouchoirs en papier et les jeter immédiatement dans une poubelle fermée.



Maintenir une distance d'au moins un mètre avec toute personne, en particulier si elles toussent, éternuent ou font la fièvre.



Bien cuire les aliments avant de les consommer.

Les gestes à éviter



Eviter tout contact avec une personne présentant des symptômes de la grippe.



Eviter de se toucher le visage.



Eviter les poignets de mains et les accolades, Evitez les regroupement de personnes.



Éviter de vous adosser aux murs des ascenseurs, tenir les barres d'appui d'escalier, de s'échanger les objets de travail

Attention aux FAKES NEWS !

La peau noire ~~résiste au~~ Corona Virus.

Le soleil ~~protège contre~~ le Corona Virus

Pour toute information contactez le numéro vert

111